

**LES SPORTS**

**Wendel Clark s'amène à Québec plein de bonnes intentions**



**Chez nous**

**Canton de Eaton Le bar Chez Dreille rasé par le feu**



**Drummondville Le seul gynécologue habite à Sorel**

**Richmond Un lot de 141 721 \$ à Gaétan Courteau**

**CAHIER B**

**SDERS A3**

**Le thé dans toute sa classe au Musée Uplands**



**MÉTÉO A2**

**(186e jour de l'année) Ennuagement: max. 27 Averses en après-midi Lever du soleil: 5h04 Coucher du soleil: 20h38 Demain: averses Probabilité: 60 pour cent**

**Projet de 20 millions \$ sur trois ans**

## Un autre centre commercial à Sherbrooke

Plus de 200 emplois seront créés

Denis DUFRESNE Sherbrooke

Le secteur commercial a décidé le vent dans les voiles à Sherbrooke: un groupe de promoteurs locaux entend investir pas moins de 20 millions \$ en trois ans, dont 8 millions \$ d'ici l'automne 1995, pour un centre commercial sur un vaste terrain situé à l'angle du boulevard Portland et de l'autoroute 410.

«Ça va amener des gens de la périphérie à Sherbrooke, on va créer de l'activité et des services», explique l'un des promoteurs, Robert Morin, soulignant que le projet constituera un pôle d'attraction régional, comme le prévoit d'ailleurs le plan d'urbanisme de la Ville.

M. Morin est associé dans ce projet avec les hommes d'affaires Gérard Allard, Jean-Marc Nadeau et Denis Custeau.

Ce projet fait suite aux investissements totalisant 5 millions \$ de Développement Iberville, propriétaires du Carrefour de l'Estrie. La compagnie entreprend bientôt la construction d'un édifice commercial de 2400 mètres carrés près du boulevard Portland, pour y loger un commerce Adventure Electronique, tandis qu'elle poursuit les travaux pour un immeuble de 2800 mètres carrés, voisin du magasin d'alimentation Maxi, où logera entre autres un commerce d'équipement de bureau en gros.

**Trois grandes surfaces**

Le projet des promoteurs sherbrookoïses prévoit la construction de trois immeubles d'une superficie de 1800 mètres carrés (18 000 pieds carrés) et plus chacun, de même que d'un restaurant, sur un immense terrain de 130 000 mètres carrés (1,3 million de pieds carrés).

La première phase de 8 millions \$, dont les travaux doivent débuter à l'automne ou au printemps de 1995, permettra l'implantation d'un commerce de grande surface et la création de l'équivalent de 220 emplois réguliers, précise M. Morin.

Ce dernier refuse pour le moment d'identifier le type de commerce qui s'installera.

Le conseil municipal a donné hier soir un avis de règlement en vue d'autoriser le changement de zonage qui permettra de tripler la zone commerciale actuelle. Le projet devra également se conformer à un Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), avec un aménagement paysager.

Le règlement de modification du zonage doit être adopté d'ici quelques semaines, après la publication d'avis publics et la tenue d'un registre municipal.

Selon les informations transmises par les promoteurs, une bande de végétation de 10 à 30 mètres (de 30 à 90 pieds) de largeur séparera le secteur commercial de la zone résidentielle contiguë (entre autres les rues Raymond-Bergeron et Alexandre-Migneault).

Les trois immeubles commerciaux auront une hauteur maximale de 12 mètres et seront recouverts de briques et de maçonnerie, de façon à respecter le PIIA.

Fait à signaler, il n'y aura aucun lien routier ou piétonnier entre la zone commerciale et le secteur résidentiel, à la demande des citoyens concernés.

La bretelle d'accès à l'autoroute 410 sera aussi modifiée pour permettre l'accès au futur centre commercial.

M. Morin a d'autre part fait valoir que le projet permettra d'améliorer grandement le coup d'oeil sur ce secteur et de réduire l'impact sonore de l'autoroute 410 sur la zone résidentielle.

Parmi les quelques résidents du secteur présents hier soir au conseil, M. Denis Simard s'est dit préoccupé du respect de la zone tampon tout en estimant que les promoteurs semblaient bien préparés et sérieux.

Une autre citoyenne, Gisèle Lamothé, a voulu s'assurer de son côté que les gens du secteur pourront faire valoir leur point de vue si jamais ils n'étaient pas d'accord avec le projet.



Ces deux jeunes filles circulaient trop rapidement à moins de 100 mètres de la rive sur le lac Memphrémagog. Les patrouilleurs Éric Borduas et Éric Gagnon leur servent un avertissement. La prochaine fois, un avis d'infraction sera émis.

## Vitesse et délinquance prises en chasse sur les lacs estriens

Daniel FORGUES et Pierre SAINT-JACQUES Sherbrooke

Sixante contraventions des patrouilleurs nautiques sur le lac Memphrémagog et 31 interventions de la SQ sur le lac Magog au cours de la dernière fin de semaine, les lacs de l'Estrie demeurent le paradis des amateurs de la nature mais plus vraiment celui des amateurs de la vitesse ou de la délinquance. Ces derniers sont en sursis.

L'état se resserre sur eux au fil des nombreuses patrouilles, tantôt de la Sûreté du Québec, tantôt des patrouilleurs nautiques du lac Memphrémagog.

«Depuis le début de la saison, nous avons déjà procédé à la vérification de 250 bâtiments. Nous avons émis 245 avertissements et

remis 18 constats d'infraction», précise le sergent Serge Carrier, responsable de l'unité nautique de la SQ de l'Estrie. Déjà plusieurs grands lacs ont été visités.

Les patrouilleurs nautiques du lac Memphrémagog montrent aussi des dents après seulement deux semaines d'activité.

Au moins cinq embarcations ont été prises en infraction au règlement sur les rejets interdisant aux embarcations d'être équipées pour vider les fosses septiques dans le lac, en fin de semaine.

«On fait des inspections et si l'installation septique n'est pas conforme au règlement, on émet un avis de 72 heures, période au cours de laquelle le propriétaire doit se conformer. Après cette période, un avis d'infraction est émis et le propriétaire devra se présenter en cour», d'indiquer le chef-pa-

trouilleur Éric Gagnon.

Un contrevenant à ce règlement est passible d'une amende variant de 300 \$ à 5000 \$.

«L'an dernier, nous n'avions pris que deux embarcations en défaut pour toute la saison mais avec les inspections que l'on fait de plus en plus, le nombre augmente considérablement», dit-il.

Cette réglementation intéresse les patrouilleurs nautiques, mais celle sur la vitesse les intéresse tout autant.

**Autres textes (B6)**

Si le beau temps le permet, les patrouilleurs seront à l'oeuvre durant 400 heures au cours de la présente saison.

## Souvent, les diplômés passent derrière les minorités visibles

NDLR: Alors qu'un décret gouvernemental prévoit une hausse des prêts aux étudiants, mais le statu quo pour les bourses, et que les emplois se font rares même pour les jeunes instruits, La Tribune dresse le portrait de l'endettement de ceux qui détiennent le savoir... mais pas l'argent.

**-5-**

Michel RONDEAU Sherbrooke

Des diplômés du collégial ou de l'université endettés après leurs études soutiennent qu'on leur préfère souvent des bénéficiaires de l'aide sociale, des chômeurs, des handicapés, des membres des minorités visibles lorsque vient le temps d'accorder des emplois.

A leur avis, c'est l'une des causes du manque d'emploi pour les finissants ou de l'existence d'un grand nombre d'emplois précaires.

Mme Guylaine Casault, diplômée en travail social du Collège de Sherbrooke, ainsi que M. Mario Bourgeois, bachelier en géographie de l'Université de Sherbrooke, en témoignent.

Durant ses études, Mme Casault a fait

**INSTRUITS**



**ET ENDETTÉS**

un certain nombre de stages avec succès, mais au terme de ses études, personne n'a voulu l'engager. A l'un des endroits, on lui affirme qu'on embauchera à condition d'obtenir un «projet subventionné». Cela veut dire, explique Guylaine Casault, qu'on allait embaucher un bénéficiaire de l'aide sociale ou un chômeur. Pas un finissant du collégial ou de l'université.

«C'est une réalité terriblement présente. J'ai souvent posé ma can-

didature pour des postes, je regarde souvent les offres d'emploi dans le journal et ailleurs et c'est fréquent: on donne souvent la préférence aux bénéficiaires d'aide sociale ou aux chômeurs. Il y a quelque chose qui ne va pas dans la société.»

M. Bourgeois a vécu la même chose. «Je n'ai rien contre les minorités, les assistés sociaux ou les chômeurs, mais c'est une réalité que j'ai vécue. J'ai déjà vu un poste offert dans le domaine de la conception de cartes géographiques et l'offre s'adressait aux handicapés et aux minorités visibles. On favorise parfois certaines catégories de personnes même si elles n'ont pas la formation pour occuper un poste, alors que nous, diplômés, avons les compétences pour exercer la fonction.»

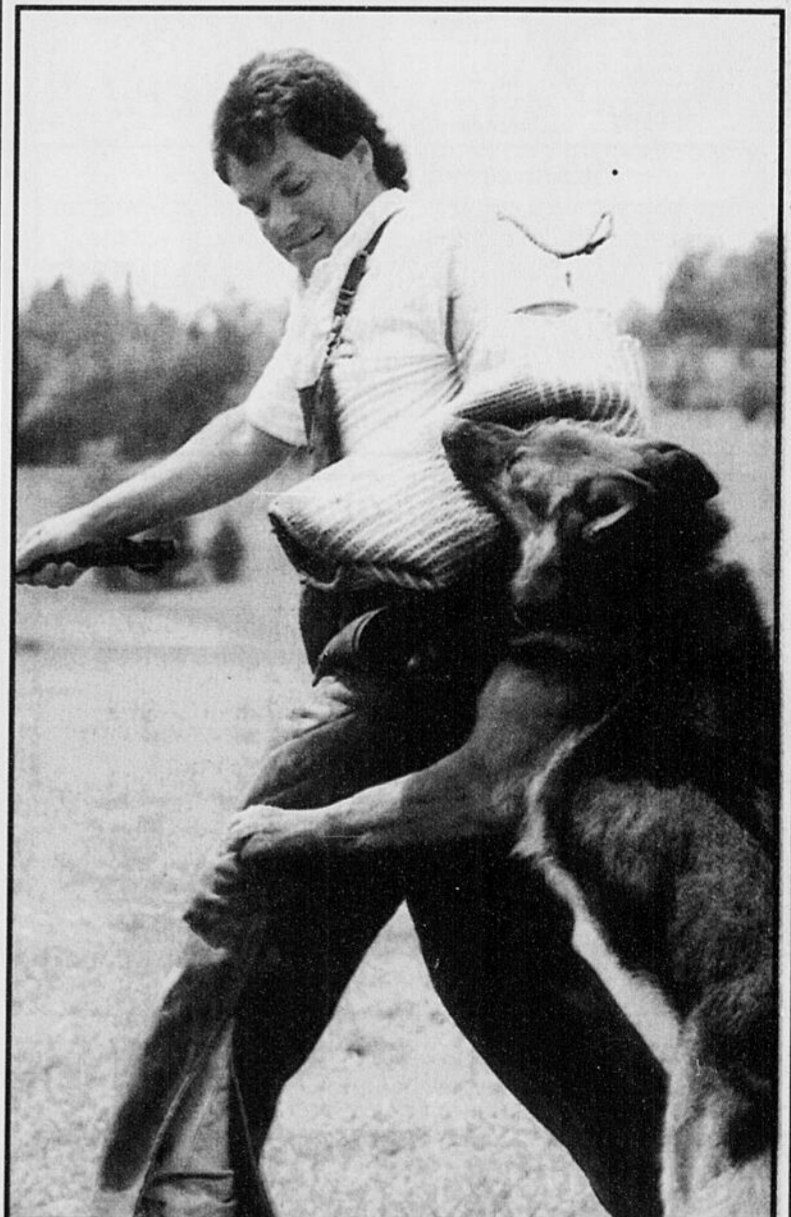
M. Bourgeois, aujourd'hui, travaille comme commis dans une boutique d'informatique. Rien à voir avec sa formation en géographie.

Mme Casault, sans emploi, espère s'inscrire en septembre au Centre Objectif Travail, organisme qui vise à faciliter l'intégration ou la réintégration au marché du travail, mais encore là, dit-elle, il faut être bénéficiaire de l'aide sociale, chômeur, ou être sans revenu et éprouver de la difficulté à trouver un emploi.

**Autre texte (A7)**

Elle craint de ne pas avoir accès à ce service non plus. Mais au Centre Objectif Travail, on indique qu'on peut examiner son cas et que, peut-être, elle pourrait répondre à certaines des conditions d'admission.

**Prêt pour les grandes épreuves**



Cliff, le berger allemand du Forestois Gaston Landreville, se prépare pour les championnats canadiens de dressage des chiens d'attaque et de défense. Si Gaston Landreville et son chien se classent parmi les quatre premiers au pays, ils pourraient défendre les couleurs canadiennes dans une compétition internationale à Prague. Cliff a beau s'attaquer à Michel Giguère, un autre dresseur, pour les besoins de la photo, cela n'en fait pas pour autant un chien méchant. Un chien parfaitement dressé n'est pas plus dangereux qu'un autre laissé à lui-même sans dressage adéquat, affirme Gaston Landreville.

À LIRE EN PAGE A2



Mario Bourgeois



Guylaine Casault

# EMPLOIS DU JOUR

**Spécialiste système d'échappement**  
Code prof: 7443 # 2878315  
Lieu: Sherbrooke  
 Salaire: selon carte du comité paritaire - permanent plein temps 42,5 heures/sem.  
Exigences: 2-3 ans minimum expérience dans système d'échappement et freins / carte apprenti 1ère, 2e ou 3e année/ connaissance pose de pneus.  
Fonctions: pose de système d'échappement et freins/ un peu de pose de pneus.

**Opérateur (trice) de machine à coudre**  
Code prof: 9451 # 2877471  
Lieu: Windsor  
 Salaire: selon expérience (comité paritaire), poste permanent plein temps 35 heures/semaine. Lun. mar.merc. 8am à 5pm. Jeudi: 8am à 4pm. Vendredi: 8am à midi.  
Exigences: 1 an d'expérience et plus sur différentes machines à coudre (soit plain ou overlock)  
Fonctions: faire couture de vêtements sport pour dames.

**Mécanicien/ne automobile**  
Code prof: 7321 # 2878599  
Lieu: St-Élie-d'Orford.  
 Salaire: selon la carte du comité paritaire. Permanent plein temps 40 heures/sem.  
Exigences: carte de mécanicien B, personne responsable, poste de jour.  
Fonctions: installation de moteurs.

**Veillez vous présenter à votre Centre d'emploi du Canada afin de consulter les offres dans les guichets informatisés d'emploi ou téléphoner à Info-Centre: 564-5970, 564-5983. Une initiative de La Tribune en collaboration avec le Centre d'emploi.**



Fort de ses nombreux trophées et prix comme dresseur de chiens, Gaston Landreville, de Rock Forest, pourrait bien mettre la main sur le championnat du monde, cet été à Prague.

## Un Forestois fait sa marque dans le dressage de chiens d'attaque

# Gaston Landreville vise le championnat du monde

**Claude PLANTE** Fleurimont

**G**aston Landreville, de Rock Forest, pourrait bien défendre les couleurs du Canada, lors d'une compétition internationale, à Prague en Europe de l'Est, cet été. Plus encore, il pourrait mettre la main sur le championnat du monde qui y sera disputé entre les meilleurs dresseurs de chien d'attaque et de défense de la planète.

Pour cela, lui et son fidèle compagnon, Cliff, devront faire belle figure à la fin juillet, à l'occasion d'une compétition nationale de Schutzhund, un concours de dressage de chiens berger-allemand, à Saskatoon dans l'Ouest canadien.

La compétition réunira les meilleurs dresseurs de chiens de défense et d'attaque au pays. M. Landreville et Cliff, un mâle de cinq ans et demi, seront les seuls représentants du Québec. Si le couple maître et chien termine dans les quatre premières positions, la fin de semaine du 30 et 31 juillet, il sera qualifié pour l'internationale.

«Je veux me rendre à l'internationale, dit-il. Il faut absolument bien finir à Saskatoon. La compétition sera forte par exemple.»

M. Landreville dresse des chiens depuis plus de 12 ans. Cliff reçoit un entraînement hebdomadaire de 20 heures depuis son jeune âge. Les résultats sont surprenants. Le chien obéit à son maître à la perfection. Un peu comme le ferait un robot.

**Pas dangereux**

Lors d'une petite démonstration, à Fleurimont, il a été possible de constater le niveau d'obéissance de l'animal. Il retient un intrus, le surveille et l'attaque selon les commandements de son maître. Pour ce faire, M. Landreville a semé l'aide de Michel Giguère, un ami, lui aussi dresseur de chiens.

Ce dernier explique qu'il n'a pas de danger pour celui qui joue le rôle du méchant. Le chien parfaitement dressé n'est pas plus dangereux qu'un autre laissé à lui-même sans dressage.

«Le dressage débute dès les premières semaines de sa vie, mentionne-t-il. Si l'on voit qu'il sera trop agressif, nous le corrigeons ou nous l'éliminons.»

«Les chiens dressés pour la Shutz-hund ne mordent pas vraiment pour blesser la personne. Ce qu'ils veulent, enchaîne M. Landreville, c'est qu'on leur remette la protection du bras de la personne. C'est comme une récompense pour eux.»

Les compétitions comprennent en plus d'autres concours d'obéissance, pendant lesquels on demande aux chiens de marcher aux côtés de leur maître, de transporter des objets sur un parcours, etc.

Pour M. Landreville, il s'agit d'un sport. Une forme de loisir qui a pris naissance en Allemagne au début du siècle et qui s'est répandue en Europe et aux États-Unis par la suite. Dans la région de Sherbrooke, une association composée d'une quinzaine de membres réunit les amateurs.



**Saviez-vous que...**

Sur les 500 milliards d'étoiles et de planètes de notre galaxie, la seule planète où l'on trouve de l'eau, c'est la terre? Pour utiliser une chasse d'eau, nous consommons entre 18 et 28 litres. Lorsque celle-ci fuit, nous pouvons perdre de 135 à 180 litres par jour?

- Il n'est pas nécessaire d'arroser à**
- Ascot
  - Bromptonville
  - Deauville
  - East Angus
  - Fleurimont
  - Lennoxville
  - Magog
  - Canton de Magog
  - Rock-Forest
  - Rock Island
  - St-Élie d'Orford
  - Sherbrooke
  - Windsor

**\* Veillez consulter votre règlement municipal pour l'arrosage de vos pelouses.**

Pour information  
AQTE Estrie: 821-5843

En collaboration avec  
AQTE / La Tribune

## FAITS DIVERS

### Après des menaces, il se sert dans la caisse

**Sherbrooke (psj)** - La Police municipale de Sherbrooke a lancé une opération de ratissage sur l'heure du midi, hier, dans le quartier est de la ville, afin de retracer l'auteur d'un vol qualifié.

Un individu a pénétré par une porte latérale dans le commerce Nettoyeur Michel Forget, 804 de la 13e Avenue Nord, vers 12 h 05. Menaçant verbalement la caissière qui s'y trouvait, il lui a ordonné de rester dans le coin et de ne pas bouger de là.

Il s'est servi dans la caisse pour un montant qui n'a pas été précisé et il est reparti à pied.

La victime l'a décrit comme un homme âgé de 25 à 30 ans, mesurant 1m 78 (cinq pieds et dix pouces), pesant dans les 88 kilos (195 livres), aux épaules carrées, aux cheveux courts, noirs et bien coiffés.

Au moment du vol, il était vêtu d'une chemise en coton blanc, aux manches longues roulées jusqu'aux avant-bras et d'un pantalon noir, propre.

### Il a récupéré ses deux violons

**Sherbrooke** - De nombreux lecteurs que l'affaire avait émus apprendront avec joie que l'homme, atteint de la maladie d'Alzheimer, a recouvré les deux violons qu'il avait égarés.

Rappelons que pensionnaire dans une résidence pour personnes âgées de Sherbrooke, l'homme, âgé de 75 ans, avait commis deux fugues successives la semaine dernière, lundi et mercredi.

Lundi soir, il avait été retrouvé à East Angus; il avait toutefois, au cours de ce périple effectué en autostop, égaré un premier violon.

L'instrument a été confié par un inconnu aux autorités de la Sûreté municipale d'East Angus vendredi soir ou samedi matin. Il a été remis à son propriétaire.

Lors de la seconde fugue, mercredi soir, l'homme avait été retracé dans le quartier est de Sherbrooke par une personne qui le connaissait.

Encore là, on croyait qu'un second violon, légué par son frère défunt, avait été perdu.

Ce violon a été retrouvé dans la résidence où l'homme habite. Il avait été caché sous le lit d'une autre pensionnaire.

La famille est très heureuse du dénouement de cette affaire car les deux instruments sont le seul lien que l'homme possède avec le passé et le présent. Elle aurait aimé remercier la personne qui a remis le violon aux autorités de la police d'East Angus.

En un sens, c'est chose faite.

### Deux accidents ont ponctué la nuit

**Sherbrooke** - En tant que premiers répondants, les pompiers de Sherbrooke se sont rendus sur les lieux de deux accidents, dans la nuit de dimanche à hier, à Sherbrooke et à Rock Forest.

À 6 h 40, la collision de deux véhicules, une automobile Ford Tempo et une Jeep, dans l'intersection du boulevard Bourque et de la rue Haut-Bois, à Rock Forest, a infligé des blessures à un homme.

Cet accident a nécessité l'intervention des policiers Jean-Guy Côté et Martin Leblanc, de la Sûreté municipale de Rock Forest, de même que celle des pompiers et des ambulanciers de Sherbrooke.

Un feu rouge non respecté serait à l'origine de l'impact dans lequel a été blessé M. Roger Perreault, âgé de 48 ans, de Magog. Il a été transporté et traité au Centre hospitalier Saint-Vincent-de-Paul pour des blessures d'ordre mineur.

Plus tôt dans la nuit, des patrouilleurs de la Sûreté du Québec de Sherbrooke, en compagnie des pompiers et des ambulanciers, ont été dépêchés sur les lieux d'une embardée, sur l'autoroute 410, non loin du boulevard Portland, dans les limites de Sherbrooke.

Après avoir heurté une glissière de sécurité, le véhicule s'est transformé en court moment en toupe avant de sortir de la route.

Un passager, âgé de 19 ans, de l'extérieur, a été blessé très légèrement, a-t-on dit. Il a été examiné au Centre hospitalier de Sherbrooke, dans le même quartier de la ville.

### Un différend... plutôt coupant!

**Sherbrooke** - Par dépit, à cause d'un différend amoureux, un homme, âgé de 26 ans, de Fleurimont, a asséné un coup de pied dans la vitrine du commerce Claude Payette, 30 rue Wellington Nord, dans le centre-ville de Sherbrooke, vers une heure de la nuit, hier.

En s'adonnant à ce geste de colère, il s'est infligé une profonde entaille au mollet de la jambe droite.

Ces traces de sang ont en quelque sorte «mené» les patrouilleurs de la Police municipale de Sherbrooke jusqu'à la salle d'urgence du Centre hospitalier Saint-Vincent-de-Paul.

Une accusation de méfait sera portée contre l'homme qui comparaitra par voie de sommation.

Les dommages à la vitrine seraient de l'ordre de 500 \$.

### Plus maboule que cambrioleur

**Sherbrooke** - Un individu au comportement inexplicable a multiplié les dommages dans les locaux du concessionnaire Le Voiturier, 1261 rue King Est, à Sherbrooke, un peu avant l'aube hier.

Des traces de sang, un peu partout dans le commerce, ont indiqué aux policiers l'itinéraire emprunté par le suspect mais ce ne fut pas suffisant pour lui mettre le grappin dessus.

Il était 4 h 42, hier, quand les policiers municipaux de Sherbrooke ont été dépêchés sur place.

L'individu, plus maboule que cambrioleur, a fracassé une vitre de la porte du garage, du côté de la 20e avenue, afin de pénétrer à l'intérieur.

Au service des pièces, il a fracassé une autre vitre puis il a défoncé le mur de la salle de toilette et il a même fracassé le bol et la cuvette en plus d'arracher le distributeur d'essuie-mains.

Dans les locaux administratifs, il a cassé une autre vitre et brisé un fauteuil. Il a arraché la porte d'un petit meuble. Il devait par la suite forcer deux autres portes, l'une séparant le service des pièces d'un escalier et l'autre, donnant accès au service de comptabilité.

On ignorait hier le montant exact des dommages et s'il y avait eu vol.

Le technicien en identité judiciaire a été demandé chez le concessionnaire afin de procéder à diverses expertises.

**RÉSULTATS**  
Tirage du 94-07-04

2	3	7	14	21
23	27	32	33	35
42	44	46	47	54
55	60	61	64	70

Prochain tirage: 94-07-05  
T.V.A., le réseau des tirages

**La Tribune VOUS INVITE!**

RServez votre soirée du 19 juillet!  
Vous pourriez être parmi les 25 personnes qui gagneront un laissez-passer double pour la soirée mettant en vedette: **DAN BIBRAS, GAROLOU et BREEN LEOEUF.**

En plus, vous serez accueillis au BISTRO V.I.P. avec un cocktail et un léger buffet.  
Remplissez le coupon et faites le parvenir (par la poste ou en personne à La Tribune).

**La Tribune VOUS INVITE!**

NOM: \_\_\_\_\_  
ADRESSE: \_\_\_\_\_  
VILLE: \_\_\_\_\_ CODE POSTAL: \_\_\_\_\_

Retournez ce coupon avant le 13 juillet, à midi à:  
**LA TRIBUNE/CONCOURS LA TRAVERSÉE**  
1950, rue Roy  
Sherbrooke Québec, J1K 2X8

La 16e Traversée Internationale du Lac Memphrémagog du 15 au 24 juillet

**400 500 \$ et non 1 million \$**

NDLR - Le titre Québec prête 1 million \$ à cinq entreprises d'Asbestos coiffant une nouvelle publiée en page D1 de l'édition d'hier est erroné. En fait, cinq entreprises viennent d'obtenir un prêt du programme d'aide aux MRC désignées, mais la somme de ces cinq prêts totalise 400 500 \$.

**BINGO** La Tribune

**Soleil**

Jusqu'à **800\$** à gagner!

**VOICI LES NUMÉROS DU JOUR**

**N-31 N-35 B-9**  
**I-16 B-11**

**CARTE VERTE MARATHON**

Les règlements de participation de ce concours sont disponibles aux bureaux de La Tribune, 1950, rue Roy, Sherbrooke.

Pour vous abonner  
**564-5466**  
Extérieur  
**1 800 567-6955**

**LA QUOTIDIENNE 959-9434**

**La Tribune**

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,  
Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Téléphones:  
Petites annonces: 564-0999  
Publicité: 564-5450  
Rédaction: 564-5454  
Abonnements: 564-5466

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

**Abonnement par la poste au Canada, sauf endroits desservis par camelot et camelots motorisés.**

**TERRITOIRE IMMÉDIAT:**  
1 an \$255,00, TPS \$17,85, TVQ \$17,74 = \$290,59  
6 mois \$140,00, TPS \$ 9,80, TVQ \$ 9,74 = \$159,54  
3 mois \$ 80,00, TPS \$ 5,60, TVQ \$ 5,56 = \$ 91,16  
1 mois \$ 50,00, TPS \$ 3,50, TVQ \$ 3,48 = \$ 56,98

**HORS DE NOTRE TERRITOIRE IMMÉDIAT:**  
1 an \$310,00, TPS \$21,70, TVQ \$21,56 = \$353,26  
6 mois \$185,00, TPS \$12,95, TVQ \$12,87 = \$210,82  
3 mois \$110,00, TPS \$ 7,70, TVQ \$ 7,65 = \$125,35  
1 mois \$ 55,00, TPS \$ 3,85, TVQ \$ 3,83 = \$ 62,68

**AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS**  
1 an \$700,00, 6 MOIS \$410,00, 3 MOIS \$265,00, 1 MOIS \$130,00

"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuters, Agence France-Presse. Le service de photos: fax, similaires de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

**ENVOI DE PUBLICATION:**  
Enregistrement No 1539

**Prévisions à long terme pour Sherbrooke**  
Source: Environnement Canada

Aujourd'hui	Ce soir	Mercredi	Judi	Vendredi
<b>CIÉL VARIABLE AVEC AVERSES DE PLUIE</b>	<b>AVERSES DE PLUIE</b>	<b>CIÉL VARIABLE AVEC AVERSES DE PLUIE</b>	<b>AVERSES DE PLUIE</b>	<b>PLUIE</b>
<b>max 27</b>	<b>min 11</b>	<b>max 26</b>	<b>15/21</b>	<b>18/27</b>

**Dans le monde**

**Aujourd'hui**

Min.	Max.	Min.	Max.
Bruxelles 19	32	Londres 17	25
Le Caire 23	37	Los Angeles 18	27
Chicago 22	26	Madrid 24	39
Copenhague 13	23	Miami 24	31
Francfort 21	35	New York 21	28
Genève 19	33	Oslo 12	24
Jérsinski 12	24	Paris 24	27
Jérusalem 16	29	San Francisco 11	18

**INDEX**

Arts:	C-6	Éditorial:	A-6
Bandes dessinées:	B-4	Horoscope:	B-4
Chez nous:	B-1	Petites annonces:	D-3
Décès:	D-5	Santé:	C-7
Économie:	D-1	Sports:	C-1

# Actualité en bref

## Stationnement sans limite le jour

**Sherbrooke (DD)** - Les citoyens du quadrilatère formé des rues King Ouest, Wellington Sud, Aberdeen et Alexandre, à Sherbrooke, peuvent désormais laisser leur véhicule stationné dans la rue sans limite de temps durant le jour, en vertu d'un projet pilote mené jusqu'au 31 décembre prochain.

Normalement, les détenteurs d'une vignette de résident étaient assujettis aux règlements municipaux pour le stationnement durant le jour, de sorte qu'ils ne pouvaient garer leur véhicule que pour des périodes maximales de deux heures.

Le conseiller municipal du centre-ville, Serge Paquin, précise que c'est à la demande des citoyens du secteur que le projet a été mis de l'avant.

«C'est un vieux quartier où on trouve des immeubles avec plusieurs logements mais avec très peu d'espaces de stationnement», explique-t-il.

D'autre part, le stationnement après 22h00 demeure exclusivement réservé aux détenteurs de vignettes de résidents et les policiers appliquent le règlement avec célérité, indique M. Paquin.

## À la fois gardiens et surveillants

**Sherbrooke** - Outre l'entretien général, les gardiens des parcs municipaux à Sherbrooke assument désormais un rôle de surveillant afin de faire respecter la réglementation et augmenter la sécurité dans les parcs.

À titre d'exemple, il est défendu à toute personne de se trouver dans un parc entre 23h00 et 6h00; l'usage d'une bicyclette ou d'un véhicule automobile est interdit dans les parcs, sauf aux endroits prévus; un chien doit être tenu en laisse et son gardien doit immédiatement enlever les matières fécales laissées par l'animal; la consommation de boissons alcooliques est aussi prohibée, etc.

Les jeunes et les adultes qui ont besoin d'aide ou qui se sentent en danger pourront s'adresser aux gardiens munis d'un gilet mauve identifié.

Les policiers continuent toutefois d'effectuer des visites accrues dans les parcs pour assurer une meilleure sécurité et intervenir lors d'entraves aux règlements, indique un communiqué de la Ville.

## Cueillette spéciale de gros rebuts

**Sherbrooke** - La Ville de Sherbrooke rappelle aux citoyens et citoyennes que la collecte spéciale de gros rebuts en bordure de rue a lieu cette semaine.

L'horaire est le suivant:  
Mardi 5 juillet: Ouest et Centre  
Mercredi 6 juillet: Nord

## Expo de cerfs-volants à la bibliothèque

**Sherbrooke** - La Bibliothèque municipale Éva-Sénécal invite la population à visiter jusqu'au 20 août prochain l'exposition «Des cerfs-volants plein la vue», comprenant une variété de cerfs-volants conçus en Orient et en Amérique.

La bibliothèque est située au 450 rue Marquette, à Sherbrooke, et l'entrée est gratuite.

Les heures d'ouverture sont les suivantes:

Lundi, jeudi et vendredi: de 10h00 à 20h00;  
Mardi et mercredi: de 10h00 à 17h00;  
Samedi: de 9h00 à 13h00;  
Dimanche: fermé

## Réparations à la station de pompage

**Rock Forest** - Les citoyens de Rock Forest et Deauville sont invités à porter une attention spéciale à leur consommation d'eau, en raison d'un bris majeur survenu en fin de semaine à la station de pompage de Rock Forest.

Le bris de moteur serait réparé dès jeudi, selon les autorités.

## Visiteurs du Costa Rica

**Sherbrooke (MR)** - Un groupe de 26 jeunes et sept adultes du Costa Rica séjourne en Estrie, du 3 au 17 juillet, tout en effectuant des visites touristiques à Sherbrooke, North Hatley, Magog, Québec, Montréal et Ottawa, alors qu'un groupe d'une trentaine d'Estriens leur rendra ensuite visite à l'été 1995.

Le groupe du Costa Rica séjourne toutes les fins de semaine dans des familles de Sherbrooke, Lennoxville, Rock Forest, St-Elie d'Orford, Fleurimont, Bromptonville, Ascot Corner, Marbleton et Waterville.

L'an prochain, ce sont des jeunes, majoritairement du Collège du Sacré-Coeur, ainsi que quelques jeunes et adultes de l'extérieur, qui se rendront au Costa Rica.

## Marie-Claude Noisieux jugée apte à comparaître pour tentative de meurtre

# La présumée empoisonneuse libérée

Jacques LEMOINE Sherbrooke

**M**arie-Claude Noisieux, âgée de 26 ans, a pu reprendre sa liberté provisoire en attendant d'être jugée sur une accusation de tentative de meurtre à l'égard de son ami qui avait remis à la police de Magog le journal intime de cette dernière après que son attention eut été attirée sur certains passages.

Elle avait été ramenée devant le tribunal hier à la suite d'une expertise du psychiatre Francisco Pinero concluant à son aptitude à comparaître.

raître.

Mme Noisieux a dû souscrire un engagement l'astreignant à changer de domicile, ne pas communiquer avec le plaignant Alain Brousseau, ne pas se rendre chez lui, ne pas consommer de boisson alcoolisée et de drogue, ne pas avoir d'armes offensives et de se soumettre à un couvre-feu.

Elle doit de plus se rapporter au Dr Pinero d'ici à deux jours, se soumettre à ses recommandations et prendre une médication s'il y a lieu.

Ces conditions avaient été soumises à l'appréciation du juge Mi-

chel Côté de la Cour du Québec, à Sherbrooke, par le procureur Pierre Proux.

Son avocat Conrad Chapdelaine a opté pour un procès devant un juge et un jury, et la communication de la preuve dans cette affaire a été reportée au mois d'août.

### Tentative de meurtre

On se rappellera que Mme Noisieux avait été interpellée par la police le 28 juin après la découverte de son journal, de deux seringues, de pilules et d'un contenant de jus d'orange par M. Brousseau.

Le ministère public l'a inculpée de tentative de meurtre entre le 26 avril et le 28 juin mais sans préciser de quelle manière.

Me Chapdelaine a obtenu une évaluation de sa cliente au Centre hospitalier de Sherbrooke avant de répondre à l'accusation portée contre elle.

Le rapport du Dr Pinero concluait à l'aptitude à comparaître de Mme Noisieux au terme d'une hospitalisation de quatre jours.

Selon la police, M. Brousseau a rapporté que l'accusée avec laquelle il habitait depuis une semaine lui a

servi du chocolat chaud au goût amer, des pilules présentées comme des vitamines et du jus d'orange à la suite desquels il a ressenti des étourdissements.

Il s'était aussi réveillé en sursaut en éprouvant une douleur au bras, et l'inculpée lui aurait mentionné que des piqûres au bras constituaient un traitement efficace contre le ronflement d'après ce qu'elle avait entendu à la télé.

Le contenu des passages incriminés du journal intime n'a pas été dévoilé par la police.

## Suspendu après une affaire de vol d'autos

# Le policier Duguay réclame 19 310 \$

Sherbrooke (JL)

**L**e policier Réjean Duguay réclame des prestations d'assurance-invalidité de 19 310 \$ pour congé de maladie à partir de la veille de sa suspension sans solde le 15 décembre par la direction de la Ville de Sherbrooke.

Cela ressort de sa poursuite en Cour supérieure contre l'assureur-groupe de la ville, la compagnie Standard Life, qui avait négligé de donner suite à sa demande.

### En attente

Duguay, âgé de 28 ans, se trouve en attente de procédures judiciaires sur des chefs de complicité pour vol et recel de trois voitures à l'automne.

Cette plainte faisait suite à des perquisitions effectuées le 1er décembre par la police de Sherbrooke qui a demandé l'assistance de la Sûreté du Québec pour continuer l'enquête.

Selon sa déclaration, Duguay a obtenu le 14 décembre un certificat de congé de maladie pour une période indéterminée.

### «En état de choc»

Ce document mentionnait que le demandeur était «en état de choc» et «incapable de fonctionner au travail».

Il a remis la même journée une copie de ce certificat à son supérieur immédiat, le lieutenant Bertrand Jolin.

Le lendemain, 15 décembre, la direction générale de la Ville a suspendu Duguay de ses fonctions de policiers jusqu'à ce que le conseil municipal prenne une décision finale dans cette affaire.

### Angoisse profonde

Un rapport complémentaire du médecin révèle que le demandeur s'était présenté sans rendez-vous à son bureau en matinée du 14 décembre afin de demander un congé de son travail à la Ville.

Duguay a soumis que depuis sa première rencontre avec les enquêteurs quatre jours plus tôt il ne dormait plus, ne mangeait plus, souffrait de violentes maux de ventre et était dans un état d'angoisse profonde.

De plus, il disait être incapable de se concentrer dans une tâche professionnelle ou familiale.

Le médecin lui a proposé un repos, des médicaments et une évaluation plus approfondie avant de le revoir plus tard.

Le formulaire du 12 janvier pour l'assureur fait état que le patient souffrait d'un «désordre d'anxiété sévère et de crise situationnelle», maintient la médication prescrite et y ajoute un traitement de repos et de psychothérapie.

### L'assurance

La compagnie d'assurance a informé la Ville le 25 janvier qu'il lui était impossible de donner suite à la demande des prestations d'invalidité de Duguay.

Me Alain Rousseau a invoqué dans sa requête que la Standard Life refuse sans droit et contrairement à la police d'assurance collective de verser des prestations à son client.

Il mentionne la définition d'invalidité: l'état d'incapacité qui résulte d'une maladie ou d'un accident qui nécessite des soins médicaux réguliers et qui empêche complètement l'employé de remplir toutes et chacune des fonctions de son emploi régulier durant la période des 30 premiers mois qui suivent immédiatement le début de l'invalidité, pourvu qu'il n'occupe aucun autre emploi.

Me Rousseau a donc demandé au tribunal de déclarer que son client est invalide au sens de la police d'assurance collective depuis le 14 décembre.

## «Un peu de thé, très chère?»

□ Une invitation à goûter en après-midi au Musée Uplands de Lennoxville

Kathy NOËL Lennoxville

«**T**rès chère, vous prendrez certainement le thé en notre compagnie?» Les murs de la maison-musée Uplands parlent, tout imprégnés qu'ils sont de la tradition anglo-saxonne. «J'accepte avec plaisir. Je le prendrai bien volontiers avec un peu de citron». Et avec le petit doigt en l'air SVP!

La Société de développement économique de la région sherbrookoise, de concert avec la Société d'histoire de Lennoxville-Ascot, invite les gens à faire une halte en plein cœur de l'époque victorienne. Dans un décor enchanteur, les visiteurs peuvent causer à leur aise devant une tasse de thé et un léger goûter... Quelle classe!

L'activité débute dès aujourd'hui et se poursuivra jusqu'au 5 septembre. Du mardi au jeudi, 16 h. c'est l'heure du thé! Un tour guidé en autobus amène les touristes jusqu'au site du Musée Uplands, où on les invite à revenir prendre le thé une fois la visite terminée. Mais nul besoin obligatoirement de ce tour guidé pour pouvoir causer devant le thé; tous sont invités! N'ont qu'à être à l'heure au rendez-vous fixé!

Le Musée Uplands, maison de style néo-géorgien, abrite des expositions présentant le patrimoine de la région de Lennoxville et d'Ascot plus spécialement. Cette maison historique est surtout connue par les gens de l'endroit; cette activité viendra l'ouvrir à un plus grand public.

### Site à mieux connaître

«Il y a longtemps que l'on voulait présenter la maison et la tradition du thé au grand public. Avec le coup de pouce de la Société de développement économique, c'est possible cet été», mentionne Margaret Brand, coordonnatrice à la Société d'histoire de Lennoxville-Ascot.

Dans son désir de travailler avec les intervenants du milieu, de se rapprocher de l'offre culturelle de la région, la Société de développement économique de la région sherbrookoise est heureuse de faire connaître la maison et la culture liée à son époque à travers cette activité.

«Beaucoup de Sherbrookoïses ne connaissent pas le site, ils y seront introduits agréablement avec cette activité», ajoute Linda Généreux, de la SDERS.

Tout empreint de délicatesse et de finesse, le rituel du thé trouve son origine dans la plus haute Antiquité chinoise. C'est au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, qu'il est devenu la principale boisson en Angleterre. À cette époque, une livre de thé pouvait facilement coûter le tiers du salaire hebdomadaire d'un travailleur spécialisé.

Symbole de l'aristocratie et de la haute bourgeoisie, la boisson précieuse était conservée dans un endroit secret... La coutume voulait que les jeunes filles de bonne famille apportent leur propre tasse de porcelaine pour déguster le thé.

Dans son désir de recréer l'esprit de l'époque, le Musée Uplands sert le thé dans de véritables tasses de fantaisie qui proviennent d'une collection de près d'une centaine de pièces. Plus on possédait de tasses différentes, plus on était



Margaret Brand, de la Société d'histoire de Lennoxville-Ascot, attend les visiteurs au Musée Uplands pour prendre le thé de l'après-midi selon la tradition anglaise.

Téléphoto, par Claude Croisette

de la haute classe...très chère!

Accompagnent le thé, les petits sablés, les petits gâteaux aux épices ou au citron ainsi que le plaisir et la détente en charmante compagnie!

«Au revoir très chère, revenez nous visiter».

«Certainement, et avant de vous quitter, je tiens à vous dire que votre service de thé est des plus distingués, ma chère»...

## À Fleurimont

# La source des odeurs reste inconnue

Denis DUFRESNE Sherbrooke

**L'**origine des mauvaises odeurs qui se sont manifestées épisodiquement la semaine dernière dans le secteur de la rue Baron, à Fleurimont, demeure inconnue.

«On cherche la source!» indique le maire de Fleurimont, Francis Gagnon.

Ce dernier s'est rendu hier matin au site d'enfouissement de la Ville de Sherbrooke en compagnie du conseiller municipal Jean-Pierre Taschereau et du chef de la division environnement de la Ville de Sherbrooke, Georges Émond.

«J'ai fait le tour du site et il n'y avait pas d'odeurs», affirme M. Gagnon qui avance que «peut-être que ces journées là (la semaine dernière) il y a eu des problèmes».

M. Gagnon exclut d'autre part l'hypothèse voulant que la station d'épuration régionale, située sur le boulevard Queen à Sherbrooke, soit à l'origine du problème. Son directeur général,

André Robert, avait affirmé la semaine dernière que les installations fonctionnaient normalement et que le problème ne pouvait venir des boues.

Un des citoyens de la rue Baron, Gérard Tardif, a pour sa part indiqué hier soir que les mauvaises odeurs sont revenues samedi, mais ne se sont pas manifestées depuis.

«On a remarqué qu'ils entraient encore des déchets près du talus (à proximité des propriétés de la rue Baron), mais le vent soufflait dans une direction favorable de sorte qu'on n'a pas été incommodés», a déclaré M. Tardif, qui dit lui ne pas douter que le problème vient du site d'enfouissement.

«Ils doivent aller plus loin pour enterrer les déchets, c'est une question de jours», ajoute-t-il.

Le maire Gagnon souhaite pour sa part que le phénomène «ne se répète pas».

«Les gens ont droit à une qualité de vie minimale, on va continuer à rechercher la source pour que ça ne se reproduise plus», dit-il.

Le chef de la division environnement de la Ville de Sherbrooke a déjà indiqué que des précautions ont été prises pour éviter tout problème, dont l'utilisation d'un produit pour masquer les odeurs.

## EN BREF

### Panneaux d'affichage plutôt voyants

**Sherbrooke (DD)** - L'administration municipale procédera, à la demande des élus, à la révision de la réglementation sur les panneaux-réclame, qui semblent proliférer en bordure des grandes artères.

Un restaurateur de la rue King Ouest, Hervé Demers, a soulevé le problème hier soir au conseil municipal, soulignant notamment que la réglementation sur le sujet n'a jamais été revue.

À son avis, ces panneaux-réclame constituent d'une certaine façon une pollution visuelle et peuvent dans certains cas empêcher les automobilistes de bien voir les commerces qui ont pignon sur rue.

### 2 millions de plus au fonds de roulement

**Sherbrooke** - La Ville de Sherbrooke compte financer elle-même davantage de projets plutôt que de recourir systématiquement à l'emprunt et augmenter sa dette.

Ainsi, les élus ont décidé hier soir de prélever 2 millions \$ dans le surplus

accumulé de 6 millions \$ pour porter à 7 millions \$ le fonds de roulement de la Ville.

«Cela va nous permettre de payer comptant davantage de projets. Plutôt que de payer des intérêts sur des emprunts, on devra rembourser au fonds de roulement à chaque année», a expliqué le maire Paul Gervais.

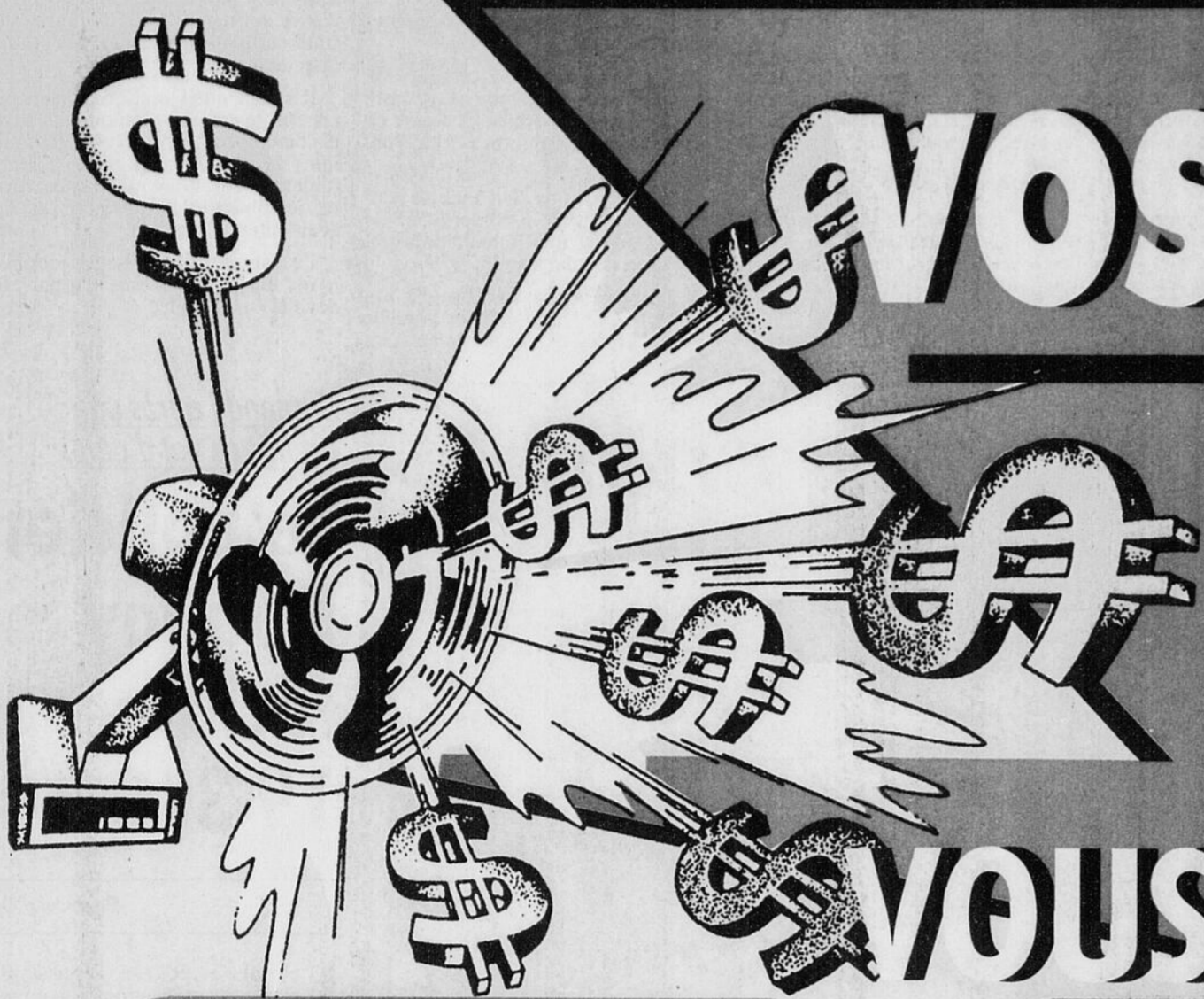
La dette nette à long terme de la Ville de Sherbrooke était de 136,8 millions \$ à la fin de 1993, ce qui exclut Hydro-Sherbrooke.

### Passerelle et tunnels: appui à l'Université

**Sherbrooke** - Le conseil municipal de la Ville de Sherbrooke appuie l'Université de Sherbrooke dans sa demande d'aide financière par le biais du programme d'infrastructures Canada-Québec (volet innovations technologiques) pour un projet de passerelle et de tunnels de 2,6 millions \$.

Les élus avaient décidé il y a deux semaines de demander d'abord une aide pour la réfection des stationnements à étages du centre-ville, un projet de 2 millions \$, avant de vérifier si l'Université pouvait avoir accès à ce type de subvention.

**POUR LA PREMIÈRE ET LA D**



**vos 5 CONC**

« **HO**  
les plus

**VOUS OFFRENT CETTE**

**GEO METRO  
3 PORTES**

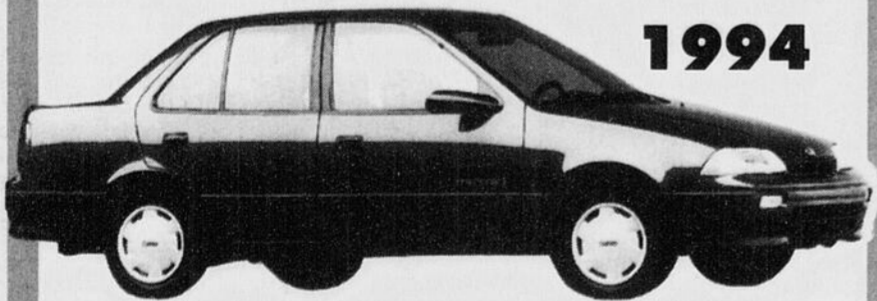


- Moteur à injection électronique
- Boîte manuelle 5 vitesses
- Essuie-glace à balayage intermittent
- Rétroviseur des deux côtés
- Moulures latérales

**7 884\$  
ou 6 994\$**

avec rabais étudiant  
Transport en sus, préparation incluse

**GEO METRO  
BERLINE 4 PORTES  
1994**



Economie d'essence impressionnante: 5,4L/100 km en ville  
(52 mi/gal), 4,3 L/100 km sur la grand-route (66 mi/gal)

- Boîte manuelle 5 vitesses
- Suspension indépendante aux 4 roues
- Désentrempeur de lunette arrière
- Volant autobasculant
- Essuie-glace à balayage intermittent

**9 194\$**

Transport en sus, préparation incluse

**Beaucage**

CHEVROLET GEO OLDSMOBILE CADILLAC LTÉE

4339, BOUL. BOURQUE  
ROCK FOREST, 823-4343

**NISSAN  
SENTRA**

4 PORTES 1994

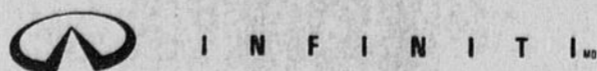


**11 295\$**

t.p. en sus

- 5 vitesses
- Moteur 1,6 litre, 16 soupapes, 110 chevaux
- Sièges en tissu
- 2 miroirs extérieurs
- Volant inclinable
- Servofreins
- Enjoliveurs de roues
- Moulures latérales
- Garde-boue

**SHERBROOKE**

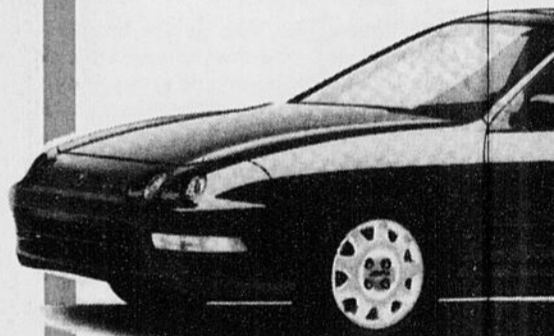


**NISSAN**

4280, BOUL. BOURQUE  
ROCK FOREST, 823-8008

**ACUR  
INTEGR**

3 PORTES  
1994



**16 900\$**

**4,800\$**

Sur toutes les versions  
**Integra, Vigor**  
et Legend

\*12 premiers versements d'un financement



PREMIER

là où on en fait plus!

4900, BOUL. BOURQUE  
ROCK FOREST, 823-8008

**POUR 5 JOURS SEULEMENT**

# DERNIÈRE FOIS EN 1994

# AGENTS CONCESSIONNAIRES



# VOTRE » de l'été



# UNE SEMAINE SEULEMENT

## ACURA LEGRA RS 3 PORTES 1994



# 995\$

t.p. en sus

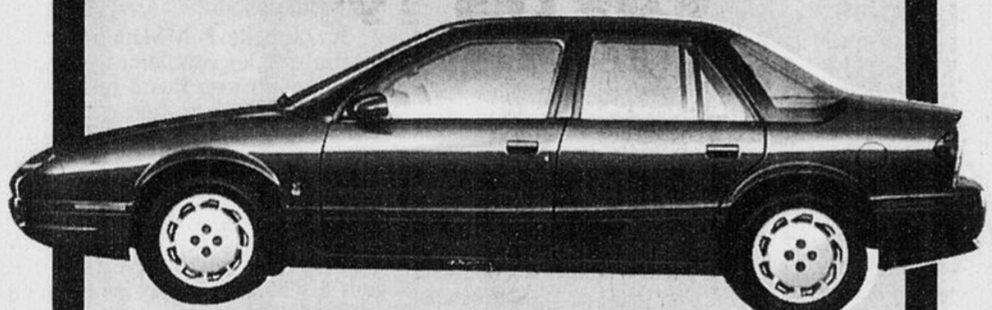
**4,8%\***  
d'intérêt  
Sur toutes nos  
Legra, Vigor  
et Legend

Termes et conditions d'un financement de 60 mois.

**PRECISION  
ACURA**  
SHERBROOKE

BOUL. BOURQUE  
SHERBROOKE, 564-8909

## 1994 SATURN SL



# 11 595\$

Transport et préparation inclus.

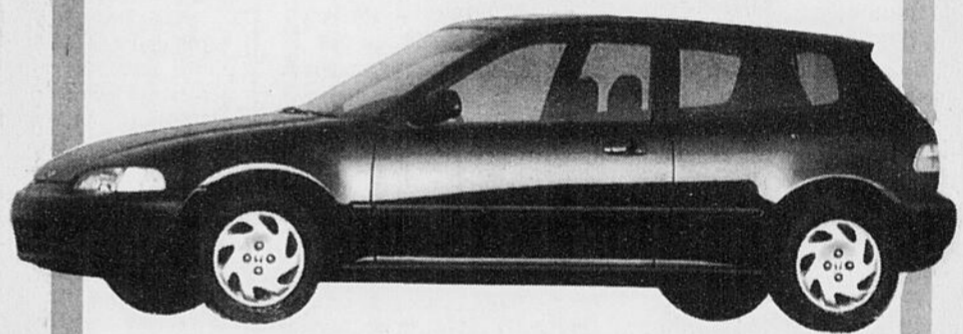
- 5 vitesses
- Dégivreur arrière
- Vitres teintées
- Essuie-glaces intermittents
- Volant ajustable
- Radio AM-FM, 4 haut-parleurs
- Roues 14 pouces
- Panneaux verticaux en polymère résistant aux bosselures et à la rouille.

**SHERBROOKE  
SATURN**

4880, BOUL. BOURQUE  
SHERBROOKE, 823-1400

## CIVIC HATCHBACK

### 1994



# 9 795\$

t.p. en sus

- Moteur 16 soupapes, 102 chevaux
- Servofreins
- Essuie-glaces intermittents
- Télécommande du coffre
- Intérieur en tissu
- et plus encore

**SHERBROOKE  
HONDA**

2615, RUE KING OUEST  
SHERBROOKE, 566-5322

# ÉVÉNEMENT: DU 4 AU 8 JUILLET

Les photos peuvent différer

# Éditorial

La Tribune

Raymond Tardif, Président et Éditeur

Jacques Pronovost, Rédacteur en chef

Roch Bilodeau, Éditorialiste en chef adjoint

## Un gros test pour Chrétien

La fin de la première tranche de la session parlementaire à Ottawa a, comme d'habitude, donné lieu au rituel journalistique qui consiste à dresser une sorte de bilan de la performance du gouvernement. Somme toute, Jean Chrétien et son parti n'en sortent pas trop écorchés.

Il y a certes eu quelques maladroites notables. Mais ce que les médias, et vraisemblablement le public, ont surtout retenu, c'est que le premier ministre fut plus habile qu'on s'y attendait généralement. On peut en effet penser qu'il a su se gagner du respect de nombreux Canadiens qui n'en avaient pas beaucoup pour lui. Sur la scène internationale, il n'a pas fait de gaffes majeures et il a donné l'impression de contrôler de près la gestion des affaires quotidiennes à Ottawa.



Roch Bilodeau

Sauf qu'un bilan, à ce stade-ci, donne une idée très floue des véritables capacités du gouvernement libéral. Cela, tout simplement parce que les dossiers les plus chauds n'ont pas encore été vraiment abordés, et qu'ils le seront dans un contexte financier fort contraignant.

Le défi le plus ardu sera sans nul doute la réforme des programmes sociaux à propos duquel Ottawa soumet présentement un document de réflexion aux provinces. Il y a tellement longtemps qu'on en parle que c'est sans doute devenu un concept abstrait pour beaucoup de citoyens. Pourtant, il s'agit d'une refonte en profondeur des régimes d'assurance-chômage et d'aide sociale, ce qui touche des cordes très sensibles.

Le but est clair: moderniser ces vieux régimes de manière à ce qu'ils répondent plus adéquatement et à meilleurs coûts à nos besoins actuels, notamment en ce qui concerne la réintégration des sans-emploi sur le marché du travail.

Mais de sérieux problèmes se présentent à l'horizon.

D'abord, les provinces, qui ont des responsabilités dans ces domaines, ont peut-être raison de craindre la démarche d'un gouvernement qui semble franchement porté à la centralisation. On dit d'ailleurs qu'elles ont accueilli plutôt froidement le document fédéral. Chicanes de juridiction à prévoir de ce côté.

L'aspect le plus difficile, toutefois, ce sera la réaction de la population. Une société comptant autant de sans-emploi que la nôtre n'acceptera pas aisément un bouleversement des règles du soutien au revenu. Les libéraux devront démontrer que leur recherche d'efficacité n'exclut pas la compassion et, surtout, qu'elle ne nie pas la réalité d'une économie qui crée trop peu d'emplois.

Tout cela risque de devenir d'autant plus compliqué sous l'effet de la hausse des taux d'intérêt qui aggrave le déficit fédéral. La marge de manoeuvre se rétrécit et si le gouvernement Chrétien annonçait des chambardements dans l'assurance-chômage par exemple, il se ferait probablement accuser de faire payer sa crise financière par les chômeurs.

Bref, ce sera un très gros test pour Jean Chrétien et les libéraux.

Or, ils n'ont réclamé aucun mandat clair à ce chapitre pendant la campagne électorale. Au contraire même, M. Chrétien assurait, à toutes fins utiles, qu'il maintiendrait le statu quo.

Alors, la vie du gouvernement libéral risque de devenir beaucoup plus mouvementée au cours des prochains mois. Et le premier ministre n'aura sûrement pas trop de son nouveau capital de crédibilité personnelle pour s'en sortir sans écorchure, cette fois.



«PLUS FORT, J'AI LES OREILLES PLEINES DE SABLE...»

## TRIBUNE LIBRE

### Non-sens

Aux membres des conseils d'administration des CLSC SOC et Gaston-Lessard et de la Régie régionale de l'Estrie

Je suis une personne handicapée physique depuis un peu plus de 41 ans et je reçois des services de maintien à domicile depuis une quinzaine d'années. Par le biais du Programme «Allocation Directe», je gère mes services à domicile en choisissant moi-même mes employées et en organisant un horaire de travail relié à mes besoins. Cet horaire a donc une certaine flexibilité, me respectant et respectant également les employés.

Avec la venue des Corporations intermédiaires de travail (CIT) que notre gouvernement essaie d'implanter par le biais du programme «PAIE» (mesure d'emploi pour assistés sociaux pour une durée maximale de 39 semaines), j'entrevois une nette régression de ma qualité de services à domicile ainsi qu'un non-sens.

À toutes les 39 semaines, une nouvelle personne que je ne connais pas va entrer chez moi, dans mon intimité et dans ma vie privée, afin de me donner des services d'aide domestique ou de soutien civique. De plus, on sera l'intérêt de cette personne à qui on aura imposé de venir travailler chez moi? Voilà une nette régression inacceptable.

Quant au non-sens des CIT, je me demande bien qui va m'aider à me vêtir le matin, puisque ce service ne relève pas des CIT... Il me faudra donc une personne pour me vêtir et une autre pour me donner mon petit déjeuner et faire mon lit... Foutaise!

Nul besoin de vous mentionner que la majorité des personnes handicapées qui recevront des services à domicile subiront sensiblement un sort identique au mien.

Alors, je vous demande donc de vous interroger sérieusement sur la pertinence des CIT dans le plan de maintien à domicile des personnes handicapées et sur la qualité de vie des personnes qui recevront de leurs services. Et je vous demande de prendre position officiellement contre les CIT.

Lise Morin  
Bénéficiaire de l'Allocation directe pour le maintien à domicile  
Sherbrooke

## La faute des autres!..

Quand on est incapable de prendre ses responsabilités, on accuse habituellement les autres pour tous nos problèmes.

Depuis l'élection, Jean Chrétien et Paul Martin se sont souvent mo-

qués du Bloc québécois en disant que l'Opposition officielle n'avait pas de pouvoir.

Maintenant, Chrétien et Martin se contredisent en prétendant que les problèmes économiques sont causés par l'Opposition officielle qui n'a pourtant aucun pouvoir selon ce qu'ils ont déjà dit!

Je rappelle à MM. Chrétien et Martin que les problèmes économiques sont surtout dus à la dette fédérale dont on a hérité après le règne de 16 années des Trudeau et Chrétien.

Je rappelle aussi à MM. Chrétien et Martin que ce sont eux qui se servent de la souveraineté comme d'un épouvantail pour effrayer les gens. Ce sont donc eux les irresponsables qui font sciemment peur aux investisseurs.

Avec leurs déclarations alarmistes, incendiaires et irresponsables, ce sont d'abord et avant tout les Chrétien et Martin qui créent de l'instabilité économique.

C'est triste de voir que les principales stratégies utilisées par les témoins fédéralistes sont la peur et l'intimidation. Peut-on construire un pays sur de telles assises? Je pense que non.

Vincent Maestrani

## Des souvenirs pour une année

J'ai un copain qui me fendra le coeur si je le perds, ceci dit en tout bien tout honneur.

Ça doit faire tout près de vingt ans que je le connais mais, comme je ne le voyais qu'une fois de temps en temps, je ne pouvais pas l'apprécier à sa juste valeur comme je le peux depuis que



Gilles Dallaire

les hasards de la vie nous ont rapprochés il y a quelques mois.

Il serait mon frère siamois que je ne m'entendrais pas mieux avec lui. Il me dépanne à l'occasion, me fait rire avec une blague bien placée lorsqu'il sent que j'ai envie de broyer du noir, me refille des informations apprises à travers les branches, m'encourage. De mon côté, je fais de mon mieux pour lui rendre la pareille quand la chance m'en est donnée.

Il n'y a pas longtemps, sans doute un peu pour oublier que, depuis cinq mois, je lui donnais en ce bas monde un avant-goût de ce que doit être le purgatoire dans l'autre mais surtout pour montrer à sa femme de quoi a l'air, vue du lac Memphrémagog, la région où il travaille, il a fait des folies. Il a loué une embarcation motorisée pour presque toute une journée, ce qui n'est pas donné, il a empli le réservoir à ras bord, ce qui lui a coûté une petite fortune, puis il est parti vers le large.

Après avoir longé la rive ouest pendant un peu plus d'une heure, à petite vitesse pour permettre à sa femme de tout voir et aussi pour rester dans les bonnes grâces de la patrouille nautique, il s'est arrêté au fond d'une baie pour casser la croûte. Après y avoir flâné pendant une partie de l'après-midi, il est revenu à Magog en longeant, cette fois-ci, la rive est du lac.

Quand je vous dis qu'il a fait des folies cette journée-là, je n'exagère pas, vous allez vous en rendre compte. Il avait réservé une table dans une des auberges des alentours les plus courues par les gourmets et il se faisait une fête dans sa tête d'y emmener sa femme mais le hasard avait préparé un autre programme en cachette. Sa fourgonnette a carrément refusé de démarrer malgré ses supplications d'abord, ses menaces ensuite et c'est à pied que, beaux comme des jeunes mariés, sa femme et lui sont allés à distance de marche de son pied-à-terre.

Remarquez que je n'ai pas parlé de sa résidence, que j'ai parlé de son pied-à-terre parce qu'il ne demeure pas à la porte. Il fallait qu'ils rentrent chez eux, ce qu'ils sont fait, en partie en taxi et en partie en autobus.

«Si je compte tout, la journée m'a coûté dans les mille dollars mais je n'en regrette pas une minute», m'a-t-il confié en riant trois jours plus tard.

Il m'a expliqué qu'il n'y avait pas d'argent pour acheter la journée qu'il avait passée au vent et au soleil avec sa femme même s'il ne se souvenait pas de s'être mis au lit épuisé comme il l'était ce soir-là. Pendant toute une journée, il avait tiré un trait sur tous les tracas dont est tissée la trame de la vie de tous les jours et il n'avait eu d'attention que pour les petites joies qui l'assainissent et la rendent si précieuse. Cette journée-là en avait été une de bonheur à l'état pur et elle lui avait laissé des souvenirs heureux pour toute une année.

À sa femme aussi: elle avait même aperçu Memphrémagog; ce qui l'avait tout particulièrement impressionnée, ce n'était pas tant sa taille que la longueur de son cou, a ajouté mon copain.

Comment pourrait-on être morose ou le rester bien longtemps quand on a un ami qui, comme celui-là, sait attraper le bonheur quand il passe et refuse de laisser des contretemps le gêner?

Avoir un ami comme celui-là, ça donne envie de prononcer des vœux perpétuels de bonheur.

Gilles Dallaire

## POINT DE VUE

# Pour une politique du partage du travail

NDLR: L'auteur est président du Syndicat de l'enseignement de l'Estrie.

Différents indicateurs le démontrent: la reprise économique est là, mais elle est lente. Surtout, elle ne parvient pas à baisser substantiellement le taux de chômage. Même en dehors des périodes de récessions, plusieurs analyses tendent à démontrer aujourd'hui que la croissance économique n'arrivera plus à générer, comme par le passé, des emplois en quantité suffisante. Pendant plusieurs décennies, l'avancement technologique a permis d'accroître le rendement de la production tout en créant plus d'emplois. Aujourd'hui, on produit plus, certes, mais on crée deux fois moins d'emplois par millions de dollars de nouveaux produits fabriqués. En somme, l'économie moderne exige des investissements de plus en plus coûteux et productifs, mais de moins en moins générateurs d'emplois. La tendance actuelle est d'expulser systématiquement le plus possible les personnes du processus de production des biens et services. Une étude réalisée dans les pays de l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Économique) montre qu'à peine 30% de la population fait un travail vraiment productif. En l'an 2000, ce taux sera réduit à 20%. Cette situation qui est due surtout au prodigieux développement des technologies dans un contexte de mondialisation des économies et d'un nouveau partage international de la production des biens et services ira en s'accroissant et génèrera un énorme chômage si nous ne trouvons pas rapidement des solutions pour y remédier.

Dans ce contexte, il est évident qu'il faut repenser non seulement le sens du travail, mais aussi sa distribution. Historiquement, le travail a toujours été le lieu de socialisation et de réalisation personnelle. Il faut qu'à l'avenir ce ne soit plus le travail salarié de type traditionnel qui occupe cette fonction, mais l'ensemble des activités (dans le sens «d'oeuvres»), réalisées par les individus. Ceci inclut évidemment les activités qui relèvent non seulement de l'économie de marché, mais aussi de l'économie sociale et de l'économie de réciprocité (services rendus à la société ou à des individus).

En d'autres termes, «l'activité» deviendrait une des dimensions essentielles du travail.

Mais pour ce faire, il faut d'une part réduire considérablement le temps de travail afin d'ouvrir ainsi des perspectives

d'emploi pour un plus grand nombre de personnes, et d'autre part, valoriser les activités d'utilité sociale réalisées par les personnes en dehors des lieux de production. Bref, comme le dit Jacques Robin, un intellectuel français, «il faut remettre en question le concept même de travail, sortir du vieux schéma travail-emploi-revenu et lever le cache-misère du travail-chômage-allocation. Il faut passer, dit-il de la conception périmée d'une société de plein emploi à celle d'une société de pleine activité».

«Au Québec, le chômage nous a collectivement coûté 30,758 milliards de dollars en 1993. Ce montant représente la valeur des biens et services additionnels qui auraient pu être produits, si un maximum de personnes aptes au travail avaient été employés durant cette période. Ces coûts économiques sont supportés par tous les groupes de la société: les personnes en chômage, les personnes en emploi, les entreprises et les gouvernements perdent tous des revenus parce que des personnes ne sont pas employées et parce que des biens et services ne sont pas produits. Ces coûts globaux sont environ quatre fois supérieurs au montant des prestations d'assurance-chômage et d'aide sociale versées durant la même année. (...)

### Temps partagé versus partage du travail

A) Temps partagé ou partage volontaire d'un poste

Formule de partage du travail par laquelle une personne obtient un congé sans solde dans des proportions variables partage le temps de travail, la tâche, les responsabilités, le salaire et certains autres avantages.

- 1- C'est une mesure individuelle qui règle un problème individuel - obligations familiales, études à temps partiel ou toutes autres raisons personnelles.
- 2- Il y a réduction du salaire dans les proportions de la réduction du temps de travail.
- 3- C'est souvent une mesure temporaire.
- 4- Cette mesure crée des emplois précaires et à temps partiel.

B) Partage du travail

Formule de partage collectif de travail selon laquelle des travailleurs acceptent une réduction de



Gérard Messier

leur temps de travail avec compensation monétaire ou pas afin d'éviter des mises à pieds (entreprise) ou pour assurer un meilleur partage de l'emploi disponible dans une perspective de plein emploi ou de pleine activité.

Cette mesure peut se réaliser au niveau d'une entreprise, d'un organisme comme ce fut le cas récemment à Bell Canada même si cette tentative a avorté parce qu'elle ne cadrait pas avec le programme fédéral de partage du travail ou encore elle peut se réaliser au niveau d'un ensemble d'entreprises et d'organismes comme le Québec, par exemple. On parlera alors d'une politique globale de partage d'emploi.

Le premier modèle n'est pas encore très répandu et je ne crois pas qu'il le sera non plus au cours des prochaines années car il constitue seulement une solution temporaire; les travailleurs qui acceptent une réduction de leurs heures de travail le font uniquement afin d'éviter des mises à pied. Ce genre de situation se produit surtout en période économique difficile. C'est souvent le cas dans des entreprises où on connaît un ralentissement temporaire de la demande de ses biens et services alors qu'à long terme ses opérations sont assurées et rentables. Cette formule à long terme appauvrit les travailleurs parce qu'elle ne s'inscrit pas dans une politique d'ensemble où le partage du travail, s'il doit se faire intelligemment, doit s'effectuer sans réduction du pouvoir d'achat. Autrement, ce serait parler réellement de partage de la pauvreté ce dont personne ne souhaite évidemment.

Cette politique d'ensemble, une politique nationale de partage du travail suppose que non seulement les travailleurs adhèrent mais il faut surtout que les entreprises, les riches contribuables et le gouvernement y participent concrètement dans la perspective de procéder à une redistribution de la richesse collective afin que non seulement le travail rémunéré disponible soit mieux réparti parmi les personnes aptes au travail mais que l'enrichissement collectif le soit aussi.

Cette avenue est réalisable, souhaitable et incontournable.

(...)

Gérard MESSIER

### ADMINISTRATION

Raymond Tardif  
Président et éditeur

### RÉDACTION

Jean-Guy Farah  
Vice-président  
Finances et administration

Jacques Pronovost  
Rédacteur en chef

Stéphane Lavallée  
Directeur de l'information

### PUBLICITÉ

Gilles Boisjoly  
Directeur

François Fouquet  
Directeur adjoint

### PRODUCTION

Daniel Gauthier  
Directeur

André Roberge  
Contrôleur et  
adjoint au directeur

### COMPTABILITÉ

André Carrière  
Contrôleur

Julienne Poulin  
Gérante du crédit

### TIRAGE

Pierre Dubois  
Directeur

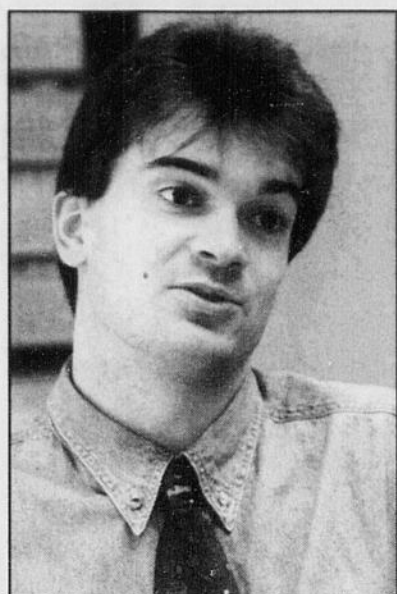
André Cusseau  
Adjoint au directeur

# Pour rembourser sa dette, il faut être... discipliné

□ Marc-André Duclos: «En sortant des études, on est bon en gestion!»

- 6 -

Michel RONDEAU Sherbrooke



Marc-André Duclos

Alors que plusieurs diplômés déplorent les conditions pénibles dans lesquelles ils se trouvent au moment du remboursement de leur dette d'études, certains par contre se tirent d'affaire assez bien.

Au terme de sa maîtrise en environnement, M. Marc-André Duclos, qui a toujours travaillé durant ses études, s'est retrouvé avec une dette de 10 600 \$ et son épouse, finissante en médecine, qui se trouve présentement en résidence, en a accumulé une de 22 500 \$. Pourtant, d'ici cinq ans, le couple estime qu'il aura tout remboursé.

Bien sûr, quand on a la chance d'avoir un bon emploi comme celui de médecin, cela procure une certaine sécurité, avoue M. Duclos. Une dette de 22 500 \$, ce n'est pas trop inquiétant.

Par contre, lorsqu'on doit la somme de 10 600 \$ et qu'on estime, comme c'est son cas, de pouvoir la rembourser en deux ans, malgré un emploi temporaire, ce qu'il faut, affirme-t-il, c'est de la discipline. «une discipline énorme... et de la confiance en soi».

M. Duclos travaille depuis 1993, occupant présentement un poste d'agent de planification en santé de l'environnement aux bureaux de l'Equipe régionale de santé publique, à Sherbrooke. Il remplace jusqu'en 1995; à tout le moins, c'est ce qui est prévu pour l'instant. «Je continue entre-temps à chercher un emploi.»

Dès qu'est venu le moment de commencer à rembourser ses prêts, en janvier dernier, le diplômé, profitant de taux d'intérêts de 1,75 pour cent inférieurs à son institution financière, par rapport au taux de sa dette d'étude, a immédiatement

remis 10 000 \$ grâce à sa marge de crédit. Il compte rembourser ce montant en deux ans. Six mois sont déjà écoulés.

C'est donc avec un peu de chance, beaucoup de discipline et une gestion serrée que Marc-André Duclos espère continuer son chemin. «J'ai confiance.»

La chance, il l'a aidée un peu, en tâchant de toujours travailler durant ses études et en mettant «les chances» de son côté en se présentant toujours dans une tenue soignée chez un employeur. La discipline, il croit la tenir de son éducation. La gestion, à ses yeux, c'est simple: en tant qu'étudiant, on est toujours forcé d'en faire plus, car il n'est pas toujours facile de se tirer d'affaires. «En sortant des études, on est bon en gestion!»

Plusieurs exemples vont en ce sens. M. Duclos confie que lui et son épouse ont longtemps dû renoncer aux produits laitiers. En tout cas, il n'était pas question d'acheter du fromage. «C'était trop cher.» En

## INSTRUITS



## ET ENDETTÉS

fait, avec le peu de revenus que procurent les prêts et bourses, il faut faire des choix entre le logement, l'alimentation, l'habillement et les sorties, et ces choix varient selon les individus.

A cet égard, plusieurs diplômés témoignent d'un passé parfois pénible. M. Jean-Pierre Moyen affirme qu'il a déjà passé toute une session universitaire à se nourrir de riz! «Evidemment, tu ne dis pas ça à tes parents, de crainte de les peiner.»

«J'ai perdu 60 livres. Je dormais le plus longtemps possible entre mes cours parce que je manquais d'énergie.»

Et une fois par semaine, ses amis, lors de rencontres pour des jeux de société, en profitaient pour lui acheter une pizza.

Dans ce contexte, les difficultés rencontrées après les études, malgré des dettes parfois lourdes, paraissent moindres à plusieurs diplômés que celles vécues à l'époque des études. «On n'a rien, dit Josée-Lyne Audet, l'épouse de Jean-Pierre, mais on vit mieux depuis que Jean-Pierre travaille.»

- FIN -

**SECOURS-AMITIÉ ESTRIE**  
SERVICE D'ÉCOUTE, TÉLÉPHONEUX ANONYME ET CONFIDENTIEL

**BESOIN D'ÊTRE ÉCOUTÉ? QUELQU'UN EST LÀ POUR TOI!**

*"Parler de ses angoisses n'est pas un signe de faiblesse, c'est de donner une chance... une chance de mieux vivre."*

**UNE LUEUR D'ESPOIR**  
7 JOURS  
24 HEURES

SHERBROOKE ET RÉGION  
**564-2323**  
SECTEURS INTERURBAINS  
(RÉGION 05)  
1-800-697-3641 67193

**Solde annuel**

**10% à 60%**

**Vêtements d'été**  
ouvert de 10 h à 16 h

BOUTIQUE  
*Lainages Écossais*

1446, rue Wellington Sud  
Sherbrooke, 821-2492

**VENTE ANNUELLE**

RÉDUCTIONS JUSQU'À

**75%**

**Classique Catherine**

Plateau Marquete  
235, rue King Ouest  
Sherbrooke

Centre Les Tourelles  
3025, rue King Ouest  
Sherbrooke

## Pénurie de médecins au Centre hospitalier d'Asbestos

# Un comité fera pression auprès de Québec

Cynthia BOISVERT Asbestos

taire général du CADC.

### Ultimatum

Devant la pénurie de médecins au Centre hospitalier d'Asbestos (CHA) qui perdure, le Comité d'aide au développement de la collectivité de la région d'Asbestos (CADC) a formé un comité d'intervention spécial pour faire pression auprès des autorités gouvernementales du Québec et obtenir une solution rapide.

Après plusieurs mois de pourparlers entre les instances concernées et de demandes répétées auprès du gouvernement, la pénurie de médecins au Centre hospitalier d'Asbestos continue.

Suite à des demandes de citoyens et d'intervenants de la région, le CADC de la région d'Asbestos, en consensus avec les médecins du Centre hospitalier, a mis en place un comité d'intervention spécial.

«Le mandat du Comité est de mobiliser rapidement l'opinion publique de la communauté afin d'enclencher un vaste mouvement de pression visant à forcer le gouvernement du Québec à apporter des solutions réelles et tangibles à court terme pour corriger la situation», explique M. René Marchand, secré-

Le comité d'intervention, coordonné par M. Claude Théroux, président du CADC, s'est doté d'un plan d'action dont les premières tâches ont été de faire parvenir quelques centaines d'envois postaux afin de multiplier la pétition qu'a fait circuler une citoyenne d'Asbestos, Mme Carmen Dodier, ainsi que de proposer une lettre de pression adressée aux autorités gouvernementales concernées. Un ultimatum, fixé au 8 août, a été transmis au gouvernement pour qu'il apporte de réelles solutions au dossier. «sans quoi le comité intensifiera ses pressions avec la population», affirme M. Marchand.

Les différentes mesures prises par le CHA n'ont pas donné de résultats concluant jusqu'à présent. Le recrutement de médecins, malgré diverses alternatives, «butte quasi-systématiquement avec la conséquence que l'on connaît pour l'urgence du CHA depuis maintenant près d'un an», dit M. Marchand. Actuellement, la MRC d'Asbestos souffre d'une pénurie de six médecins, soit plus de la moitié du nombre de médecins prévu dans le plan d'effectif médical pour la région.

## Porcherie incendiée près de Drummondville

Drummondville (GP)

Les flammes ont complètement rasé, dans la nuit de samedi à dimanche, une importante porcherie, située au 2951 du 10<sup>ème</sup> rang de Wendover, à Notre-Dame du Bon-Conseil, à une vingtaine de kilomètres au nord-est de Drummondville.

Par le fait même, 142 truies hybrides et de 300 à 400 porcelets ont péri, pour des dommages totaux qui n'étaient pas encore comptabilisés hier, mais qui dépasseraient des dizaines de milliers de dollars. Deux silos et des stocks de moulée ont aussi été détruits, de même que le bâtiment de 230 pieds de longueur et de 35 pieds de largeur.

La SQ évalue l'incendie comme accidentel à première vue; il n'est pas impossible que la foudre soit à l'origine du feu.

*Perdre un être cher c'est difficile. Perdre l'espoir c'est intolérable.*

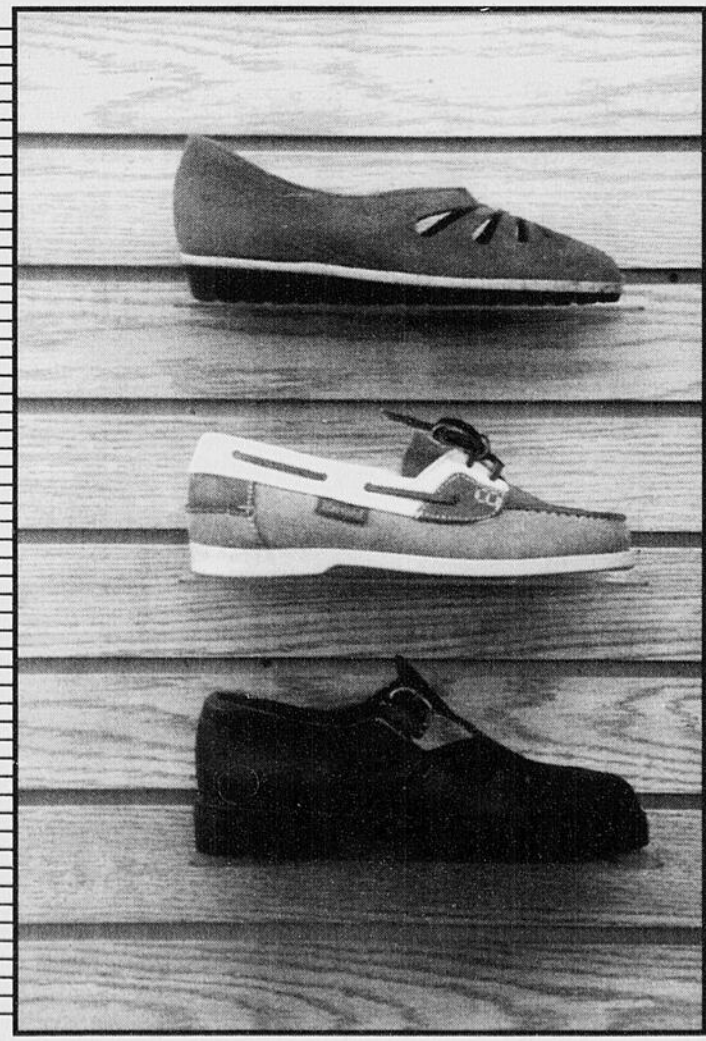
*L'Association du diabète du Québec investit la totalité des dons "In Mémoriam" dans la recherche.*

*Ne laissez pas fondre nos derniers espoirs!*



Association du diabète du Québec Inc.  
5635, Sherbrooke Est,  
Montréal, Québec H1N 1A3  
Tél.: (514) 259-3422  
Fax: (514) 259-9286  
1-800-361-3504 66962

## GRANDE VENTE COLLECTION PRINTEMPS/ÉTÉ JUSQU'À 25% DE RABAIS



**KYLA**  
**31.99** (Rég. 39.99)

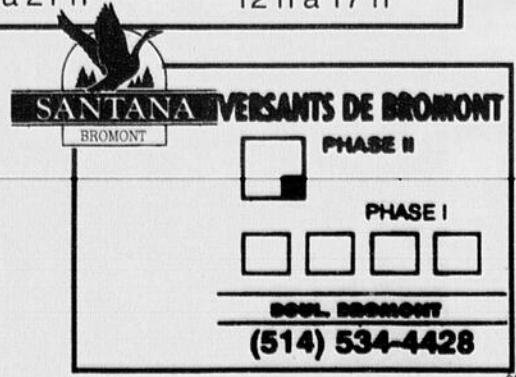
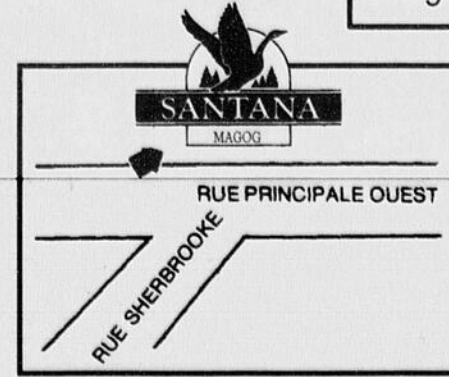
**MALVINA**  
**36.99** (Rég. 46.99)

**SHEBA**  
**31.99** (Rég. 39.99)

SANTANA, C'EST TROIS MAGASINS D'USINE POUR MIEUX VOUS SERVIR!

**Heures d'ouverture:**  
Lundi au merc.: 9 h à 17 h 30  
Jeudi et vend.: 9 h à 21 h  
Samedi: 9 h à 17 h  
Dimanche: 12 h à 17 h

**OUVERT LE DIMANCHE DE 12 h À 17 h**



Production écologique

**FRAISIÈRE MAURICE JOUIS**

Route 147, via Compton  
**835-5333**

# LE PLUS GRAND CHOIX DE MINI-FOURGONNETTES

- pour tous les goûts!
- pour tous les besoins!
- pour tous les budgets!

AVEC  
VAL ESTRIE,  
C'EST LES  
VACANCES

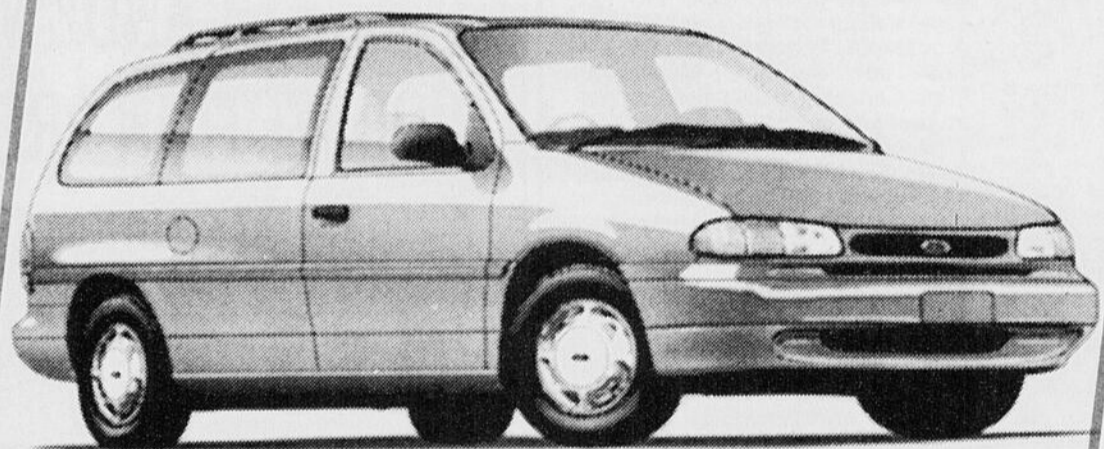
17 995\$\*



- 7 passagers
- coussin gonflable
- air climatisé
- freins ABS
- automatique
- groupe décor sport
- AM/FM cassette
- jantes d'aluminium
- V-6, 3 litres

AEROSTAR

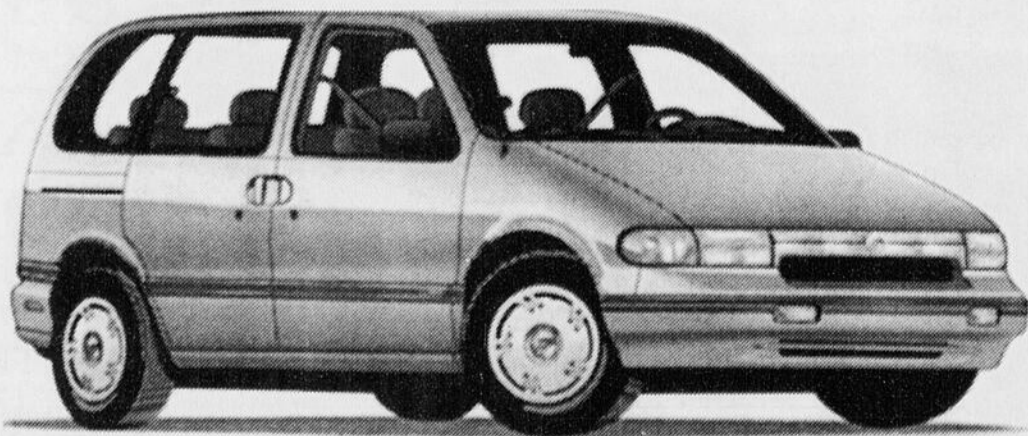
20 995\$\*



- 7 passagers
- deux coussins gonflables
- AM/FM stéréo, cassette
- moteur 3.8 litres
- vitres teintées
- freins ABS aux quatre roues
- air climatisé

WINDSTAR 1995

19 995\$\*



- 7 places
- automatique
- porte-bagages
- freins ABS aux quatre roues
- coussin gonflable
- V-6, 3 litres
- essuie-glace arrière

VILLAGER

\* t.t.p. en sus

**SERVICE DE DÉPANNAGE**  
avec chaque location Ford

# VAL ESTRIE



4141, rue King Ouest, Sherbrooke, 563-4466

66031